

Formation continue

Fiche 15 - Organisation d'activités jeunes (2 jours)

Ce stage est ouvert en priorité aux animateurs, initiateurs et moniteurs qui souhaitent accueillir des jeunes au sein du club.

Organisation :

- Organisation par la Fédération ou un CoReg sous couvert de la Fédération ;
- Il doit être déclaré dans la gestion informatique formation.

Durée de la formation : 16 heures

Condition d'admission et prérequis :

- Être licencié au sein de la Fédération ;
- Être titulaire d'un diplôme animateur fédéral – initiateur fédéral – moniteur fédéral à jour du renouvellement.

Objectifs du module :

- Connaître le public jeune ;
- Connaître le cadre réglementaire des activités jeunes au sein de la Fédération ;
- Sensibiliser les éducateurs à l'organisation d'activités pour les jeunes ;
- Présenter les différentes activités.

Contenus à développer :

- Caractéristiques du public jeunes : Physiologie –Psychomotricité – Psychosociale ;
- Le cadre réglementaire :
 - Accueil de jeunes au sein des clubs ;
 - Cadre sécuritaire.
- Organisation de séjours jeunes « accueil collectif de mineurs » :
 - Cadre réglementaire ;
 - Activités ;
 - Encadrement.
- L'école française de vélo :
 - La démarche ;
 - Les structures labellisées ;
 - Projet éducatif ;
 - Projet pédagogique.
- Les différentes organisations :
 - Les activités d'éducation routière au sein des structures ;
 - Les Critériums du jeune cyclo route et VTT : règlement – organisation – épreuves ;
 - Le Rallye Raid VTT : réglementation – organisation ;
 - Le Randuro : réglementation – organisation ;
 - Les brevets fédéraux.
- Le programme interministériel « savoir rouler à vélo » présentation ;
- La formation du jeune cyclotouriste : matières de l'accès à l'autonomie – Carnet de progression.